

Heures d'ouverture des palais de justice et des comptoirs

Adresse du palais de justice	Heures d'ouverture du palais de justice	Heures d'ouverture des comptoirs
<p>Winnipeg, 408, avenue York</p>	<p>Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 18 h</p> <p style="text-align: center;">*****</p> <p>Mardi seulement de 8 h 30 à la fin de la séance en soirée de la Cour provinciale</p> <p style="text-align: center;">*****</p> <p>Du lundi au vendredi À partir de 18 h, les affaires nécessitant un juge de paix judiciaire sont fixées par le coordonnateur des juges de paix judiciaires et l'entrée se fait uniquement par les portes de sécurité de l'avenue York et de la rue Kennedy.</p> <p style="text-align: center;">*****</p> <p>Samedi et dimanche À partir de 9 h, les affaires nécessitant un juge de paix judiciaire sont fixées par le coordonnateur des juges de paix judiciaires et l'entrée se fait uniquement par les portes de sécurité de l'avenue York et de la rue Kennedy.</p>	<p>Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30</p>
<p>Winnipeg, 373, Broadway</p>	<p>Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30</p>	<p>Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30</p>
<p>Centres régionaux (y compris St-Boniface)</p>	<p>Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30</p> <p style="text-align: center;">REMARQUE</p> <p>Certains bureaux régionaux pourraient être fermés de 12 h à 13 h. Veuillez téléphoner au bureau avant de vous y rendre pendant cette heure.</p>	<p>Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30</p> <p style="text-align: center;">REMARQUE</p> <p>Certains bureaux régionaux pourraient être fermés de 12 h à 13 h. Veuillez téléphoner au bureau avant de vous y rendre pendant cette heure.</p>

Vous trouverez les adresses ainsi que les numéros de téléphone et de télécopieur sur le site suivant :

http://www.manitobacourts.mb.ca/court_locations.fr.html

Juillet 2008